

Écrit par jocelyne.hubert@finances.gouv.fr (Jocelyne Hubert)
Jeudi, 25 Avril 2013 00:00 -

"En 2009, dans la zone de montagne touristique pyrénéenne, les emplois salariés générés par le tourisme représentent 16 % de l'emploi salarié total, soit 8 600 emplois en moyenne annuelle. Cette part place la zone derrière les Alpes mais devant les autres montagnes métropolitaines. Près des deux tiers de ces emplois sont situés dans les stations. Le territoire se caractérise par un volume relativement important d'emplois touristiques dans les thermes et le commerce alimentaire, et plus en été qu'en hiver. Moins d'un tiers des emplois sont occupés par des saisonniers. La majorité d'entre eux enchaîne plusieurs contrats et un sur six gagne plus d'un smic annuel.

Un emploi salarié sur six lié au tourisme

Dans la zone de montagne touristique pyrénéenne, les hôtels et les campings représentent les deux-tiers de la capacité d'accueil (en places-lits) de l'hébergement marchand. Lors des saisons d'hiver 2008-2009 et d'été 2009, ils ont généré près d'un million de séjours, soit trois millions de nuitées. Cette affluence a des retombées économiques, notamment en termes d'emploi. Ainsi, dans les établissements relevant d'une activité considérée comme touristique et fournissant directement des biens et services aux touristes, les emplois salariés touristiques représentent 16% de l'emploi salarié total de la zone en 2009, soit 8 600 emplois en moyenne annuelle. Ce poids est inférieur à celui observé dans les Alpes (20 %) mais largement supérieur à celui des autres montagnes métropolitaines (Vosges, Jura et Massif central avec respectivement 9 %, 8 % et 5 %)".

[lire la suite](#) [[PDF - 528 Ko](#)]

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Languedoc-Roussillon zone de montagne touristique pyrénéenne - 1 emploi salarié sur 6 est touristique](#)